

Les provinces restent des espaces de vie naturels

GÉOGRAPHIE Les Belges se déplacent surtout dans leur province d'origine

- Une étude de l'UCL et de l'université d'Anvers se penche sur les déplacements professionnels et les déménagements des familles.
- Surprise pour les chercheurs : la dimension provinciale est déterminante. Alors que la tendance actuelle privilégie des bassins de vie plus locaux.

Pas aussi ringardes qu'on le dit, les provinces ? La question mérite d'être posée à la lecture des travaux des géographes Isabelle Thomas, Arnaud Adam (tous deux de l'UCL) et Ann Verhetsel (université d'Anvers) : « Les frontières provinciales restent une réalité très tangible pour la population. Elles constituent manifestement une empreinte spatiale importante dans l'esprit des gens. »

L'étude (1) dont nous avons pris connaissance ne portait pas sur les provinces, et encore moins sur leur avenir institutionnel. Les chercheurs ont étudié les mouvements des habitants de la Belgique, à travers les déménagements des familles et les trajets entre le domicile et le lieu de travail. Les nouvelles technologies ont permis d'accéder à des masses d'informations colossales à travers le « Big Data ».

« Nous avons travaillé sur des bases de données non conventionnelles, explique Isabelle Thomas. Nous avons traité 250 millions d'observations. D'ordinaire, le géographe étudie des lieux. Nous avons pu classer ces lieux en fonction des relations qu'ils entretiennent. En superposant de très nombreuses cartes et en développant des algorithmes

originaux, nous pouvons ainsi produire une nouvelle géographie de la Belgique autour de groupes de communes. L'importance de la frontière linguistique est confirmée. Mais quelle ne fut pas notre surprise de voir que les frontières provinciales restaient essentielles pour les Belges ! »

« La très ancienne géographie provinciale perdure dans les habitudes de la population » ISABELLE THOMAS

Cette évidence se marque déjà avec l'analyse des déménagements d'un lieu de vie à un autre : « On ne déménage pas loin, on reste proche de la famille, de l'école, en général. Mais déjà, on constate que les groupes de communes qui apparaissent, de

petite taille dans ce cas, respectent fortement les limites provinciales », expliquent les chercheurs.

Le phénomène saute carrément aux yeux à l'observation des navettes professionnelles entre le domicile et le lieu de travail. C'est l'objet de la carte de Belgique que nous publions ci-dessous. L'analyse des données permet de définir dix groupes de communes où ces déplacements se pratiquent de manière in-

tense, et pour l'essentiel ces ensembles épousent les frontières des provinces. Entrons dans les détails.

En Flandre. Lorsqu'ils doivent bouger pour des raisons professionnelles, les habitants de Flandre-Orientale, de Flandre-Occidentale et du Limbourg ont tendance à évoluer dans leurs provinces d'origine. Ceux qui résident en province d'Anvers également, mais la Métropole se signale par un « grignotage » de proximité jusque dans le Pays de Waas, en Flandre-Orientale. A noter enfin que la ville de Louvain est ses environs évoluent en solo et échappent à l'attraction de Bruxelles.

A Bruxelles. Sans réelle surprise, la capitale joue les aimants pour les communes de l'ancienne province de Brabant (aujourd'hui Brabant wallon et Brabant flamand) à l'exception notable de l'arrondissement de Louvain, donc. La zone d'influence de Bruxelles s'étend jusqu'au nord du Hainaut et au sud de la Flandre-Orientale.

En Wallonie. Allons droit au but : globalement, les Liégeois restent à Liège, les Luxembourgeois en Luxembourg et les Namurois en province de Namur. A l'échelle de la Belgique, la frontière entre le Namurois et le Hainaut est de

loin la plus poreuse, ce qui peut s'expliquer par la présence d'une autoroute qui relie tous les pôles importants de Namur jusqu'à Mons et par l'existence d'un tissu « industriel » et urbain pratiquement ininterrompu. A noter qu'une analyse plus fine, sur base de secteurs statistiques et non plus de communes, pousse plutôt Mons-Borinage vers la Wallonie Picarde qui joue cavalier seul dans tous les cas, comme notre carte le prouve.

Les géographes de l'UCL et de l'université d'Anvers n'ont pas vocation à livrer des considérations politiques, mais ils osent néanmoins un commentaire :

« Nous ne nous attendions pas à cette conclusion et nous avons donc voulu la partager : la très ancienne géographie provinciale de notre pays perdure bel et bien dans les habitudes de la population, de manière consciente ou inconsciente, et même si ce n'est pas à 100 %. A l'heure où les provinces évoluent, les autorités doivent le savoir. L'heure est plutôt aux agglomérations urbaines, mais les réalités sont souvent différentes : en matière de mobilité ou d'emploi notamment, les bassins de vie naturels épousent les limites des provinces. » ■

ERIC DEFFET

(1) Thomas Isabelle, Adam Arnaud Verhetsel Ann. Migration and commuting interaction fields : a new geography with a community detection algorithm ? Revue E-Belgeo 2017

réforme Flandre et Wallonie ont adopté des rythmes différents

L'avenir des provinces au sein de l'Etat fédéral est plus que jamais au cœur des préoccupations politiques. En Flandre, les choses sont très avancées : au lendemain des élections communales et provinciales de 2018, les provinces du nord du pays auront perdu la moitié de leurs élus directs et une part essentielle de leurs compétences, qui seront gérées à l'échelle régionale. Mais l'institution ne disparaîtra pas comme telle.

En Wallonie, la réflexion est engagée depuis de très nombreuses années. Des réformes ont déjà eu lieu : transferts de compétences limités vers la Région, réduction du nombre d'élus, nouvelles règles de gouvernance ou recentrage sur des domaines d'activités forts.

Les provinces wallonnes ne

sont pas opposées par principe à l'évolution de leur rôle. Mais elles veulent être associées à la réflexion et aux réformes qui en découleront. Elles l'ont à nouveau répété à la majorité MR-CDH qui vient de s'installer à Namur.

La Déclaration de politique régionale dispose en effet que « le gouvernement souhaite réformer en profondeur les institutions provinciales. »

Et du côté des partis ? Chez Ecolo, les choses sont claires depuis longtemps : il faut supprimer les provinces. Partout ailleurs, les formations politiques comptent leurs provincialistes et leurs « antis ». En juin dernier, le MR a pris position pour une réforme en profondeur qui a déteint sur l'accord de majorité avec le CDH, sans que l'on en sache forcément plus sur les voies et

moyens qui conduiront à la vaste remise à plat promise de longue date. Il ne faut s'attendre à aucune décision majeure avant le scrutin d'octobre 2018.

Les citoyens « très attachés » aux provinces

Et après ? Au CDH, Benoît Lutgen a déjà annoncé que si l'institution évoluera, les territoires provinciaux subsisteront parce que « les citoyens y sont très attachés », comme l'étude de l'UCL et de l'université d'Anvers semble le confirmer. Au PS, beaucoup de voix s'opposent à des mesures radicales et unilatérales, d'ailleurs très difficiles à appliquer pour des mastodontes comme l'enseignement dispensé par les provinces. La Fédération Wallonie-Bruxelles devrait logiquement en hériter, mais à quel

prix alors qu'elle est dépourvue de capacité fiscale ?

Sur le terrain, ceux qui dirigent les institutions ne manquent jamais une occasion de montrer leur utilité. A l'occasion du vote de son budget pour 2018, le Hainaut vient ainsi de rappeler le rôle qu'il joue dans l'organisation de la « supracommunalité ». Le soutien aux communes est sans doute une voie d'avenir possible pour les provinces, en matière de sécurité, de culture ou de santé.

C'est même déjà une obligation puisque les budgets provinciaux doivent impérativement consacrer 10 % de leurs dépenses au soutien des localités et des politiques qui y sont menées. Et autant au passage pour assurer le financement des zones de secours. ■

E.D.

Les groupes de communes au sein desquels évoluent les navetteurs épousent largement les frontières des provinces

